



NON AUX OUVERTURES APRES 20 HEURES NON AUX OUVERTURES LES DIMANCHES ET LES JOURS FÉRIÉS

L'intersyndicale CGT, FO, FSU, Solidaires, CFE-CGC, CFTC, UNEF et UNL du Maine-et-Loire s'adresse aux pouvoirs publics et leur demande de ne pas autoriser ces ouvertures.

À partir du 11 mai, les employeurs de la grande distribution ont décidé de reprendre les horaires pratiqués avant la crise sanitaire, et donc d'ouvrir parfois jusqu'à 22 heures.

C'est une décision animée par des raisons strictement financières.

La reprise de toutes les activités commerciales à partir du 11 mai va induire une plus grande concentration de personnes aux abords des centres commerciaux et dans les galeries marchandes, car elle va se cumuler à celle des magasins alimentaires restés ouverts depuis le début de la crise.

Pourtant le risque de contamination est toujours présent. Pour nos organisations, il n'est donc pas envisageable d'augmenter le temps d'exposition des salariés du commerce à ce danger.

Alors que le gouvernement et les autorités sanitaires font pourtant appel à la plus grande prudence avec la crainte tant redoutée d'une seconde vague, Il n'est donc ni raisonnable ni responsable d'autoriser l'allongement des temps d'ouverture de la grande distribution.

Les salariés du commerce et les prestataires (agents de nettoyage, de sécurité, maintenance...) qui ont été salués, y compris par le gouvernement, n'ont pas compté leurs efforts. Ils ont bravé le virus pour permettre à la population de s'alimenter et accéder aux produits de première nécessité.

Ils ont accepté de modifier leur organisation du travail, leur temps de travail, et il n'est pas question de participer à l'aggravation des risques psychosociaux.

Si le MEDEF et le gouvernement pressent pour une reprise de l'activité, il n'est pas question que cela se fasse au détriment des salariés.

C'est pourquoi, les organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires, CFE-CGC, CFTC, UNEF, UNL exigent :

- **que les heures d'ouvertures des commerces soient encadrées : pas d'ouverture au-delà de 20 heures, aucune ouverture les dimanches et jours fériés ;**
- **l'arrêt des ouvertures des grandes surfaces les dimanches et jours fériés.**

Tous les salariés du commerce et ses prestataires qui n'ont pas cessé de travailler depuis le début du confinement méritent respect et reconnaissance et non le mépris cynique de leurs employeurs qui, après les avoir (peut-être) applaudis à 20 heures, veulent les faire travailler de plus en plus tard, les dimanches et jours fériés.

Angers, le 7 mai 2020